

## Prélèvement à la source reporté d'un an

### *Encore un effort Monsieur le Premier Ministre !*

**Le Premier Ministre annonce ce jour le report de la mise en œuvre du prélèvement à la source au 1<sup>er</sup> janvier 2019.**

Pour **FO Finances**, cette décision est le moins qu'il pouvait faire pour éviter un crash fiscal inévitable!

En effet, la date initiale imposée par le précédent gouvernement relevait plus d'une piètre décision électoraliste que d'une véritable réforme fiscale, dont tous les acteurs ont bien conscience de l'extrême complexité.

**FO Finances** a toujours annoncé que les délais initiaux étaient intenable pour une réforme dont il serait bien difficile de trouver des arguments de simplification pour les entreprises et les contribuables.

Encore aujourd'hui, outre les inconnus sur la faisabilité du dispositif au niveau des systèmes informatiques, de nombreux cas particuliers n'ont toujours pas de réponse.

L'audit prévu par le gouvernement pour tester le prélèvement à la source devra intégrer la diversité des entreprises sur notre territoire (de la TPE à la multinationale) et la multitude des cas particuliers des citoyens.

Pour **FO Finances**, les agents de la DGFIP sont les premières victimes, d'abord d'une décision initiale brutale et demain en devant faire face aux légitimes interrogations des contribuables après ce report.

**Pour FO Finances, au-delà d'un report certes bienvenu, l'abandon de cette réforme demeure la solution la plus appropriée. Encore un effort Monsieur Philippe !**

*Paris, le 7 Juin 2017*